

Pratiques innovatrices en milieu de travail – quatrième trimestre 2011

Le Programme du travail publie un aperçu trimestriel des pratiques innovatrices en milieu de travail.¹ Voici un certain nombre de pratiques innovatrices qui ont été observées.

Prime de productivité

Bridgestone Canada Inc. et la Fédération de l'industrie manufacturière ont négocié une prime en fonction du taux de change USD/CAD si la production annuelle atteint 100 % de son objectif. En effet, l'employeur versera une prime de 2 500 \$ à chaque employé permanent si le dollar canadien exprimé en dollar américain se situe à 0,90 \$ et moins, ou une prime de 5 000 \$ s'il se situe à 0,80 \$ et moins.

Horaires de travail

Le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins résidents du Québec ont convenu d'un changement pour les tours de garde obligatoires des médecins résidents. Des modalités de transition seront entreprises de telle sorte qu'au plus tard le 1^{er} juillet 2012, l'ensemble des horaires de garde passeront de 24 heures à 16 heures en établissement.

Congés

Le Conseil des employeurs des collègues et le Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario ont négocié un nouveau congé payé qui entrera en vigueur 90 jours avant l'expiration de la convention collective et qui prendra fin au moment de sa ratification. Jusqu'à quatre employés se verront accorder un congé afin de mieux informer les autres membres de l'unité de négociation du processus de négociation et des différents enjeux qui seront présentés à la table de négociation.

Droits des femmes

Bombardier Transport et le Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada ont convenu de retenir un intervenant pour la défense des droits des femmes et reconnaissent qu'il s'agit d'une ressource nécessaire pour les femmes qui vivent une relation de violence dans un milieu de travail à dominance masculine. L'intervenant rencontrera les employées afin de discuter des problèmes de violence et de harcèlement, et de les diriger vers la ressource ou l'organisme externe approprié, au besoin.

¹ La Division de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, définit les pratiques innovatrices en milieu de travail comme étant une innovation productive, négociée dans le cadre d'une convention collective conclue entre un syndicat et un employeur. Cet aperçu présente des innovations issues de conventions visant 500 employés ou plus dans les sphères de compétence provinciale, et 100 employés ou plus dans les sphères de compétence fédérale.

L'intervenant suivra également un premier cours de base de 40 heures et participera à un programme annuel de mise à niveau de trois jours donné par la Division nationale des femmes du Syndicat.

Conditions de travail

Dans un contexte où l'on s'oriente vers une clientèle de plus en plus diversifiée, MTS Allstream Inc. et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ont convenu d'élargir leurs critères relatifs aux primes au bilinguisme pour englober la maîtrise de langues autres que le français. La prime au bilinguisme existante de 1,25 \$ par heure travaillée sera maintenant versée aux employés qui maîtrisent le tagalog, l'espagnol ou le punjabi.